

Question écrite du 18 avril 2007 de M. Roman Juon: «Préau couvert de l'école de Saint-Antoine».

L'école de Saint-Antoine ne possède pas de préau couvert.

Serait-il possible d'engager une étude pour envisager d'installer un préau couvert sous la terrasse? Une telle solution permettrait d'assainir la terrasse et les locaux qui se trouvent en dessous et qui sont rongés par l'humidité et le vieillissement de la construction.